



LORETTain

■ JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE ■

Bonne et heureuse année 2007



Déjà un an.

2006, première année de la renaissance de notre municipalité, a pris fin en nous laissant de bons souvenirs.

Malgré les craintes et les appréhensions qui nous habitaient au début, tout s'est très bien passé et, aujourd'hui, nous pouvons être fiers d'être redevenus Lorettaïnes et Lorettaïns.

À l'aube de cette nouvelle année, nous sommes en mesure de déterminer la marche à suivre qui nous permettra de maintenir en 2007 nos objectifs de qualité des services et de respect de la capacité de payer de nos contribuables.

Cependant, au-delà des préoccupations quotidiennes qui nous entourent, il convient, en cette période de l'année, de souhaiter du plus profond de notre cœur que l'an 2007 soit pour chacun d'entre nous une année de bonheur, de sérénité et de santé.

C'est donc dans cet esprit qu'au nom du conseil municipal, ainsi qu'au nom du personnel de notre Ville, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année remplie de bonheur partagé. Que la santé vous accompagne à chaque jour et que chaque instant soit pour vous source de paix et de plaisir de vivre.

Le maire de L'Ancienne-Lorette,

ÉMILE LORANGER, *ing.*

MAISON DES JEUNES DE L'ANCIENNE-LORETTE

La Maison des jeunes de L'Ancienne-Lorette offre à la population et particulièrement aux jeunes ses meilleurs vœux pour une heureuse année 2007 remplie de bonheur. Nous profitons de ce début d'année pour présenter notre organisme et pour tracer un bilan de la première année complète passée dans nos nouveaux locaux.

Pour commencer, voici des questions maintes fois soulevées : Qu'est-ce qu'une maison des jeunes? Qui y travaille? Qu'est-ce qu'on y fait? Quels jeunes la fréquentent? Y a-t-il des règles à respecter?

Une maison des jeunes existe d'abord et avant tout pour offrir un lieu d'accueil et un milieu de vie positif et sécuritaire aux adolescents de 12 à 17 ans. Des animateurs/intervenants dynamiques et compétents, formés dans le domaine social, sont à la disposition des jeunes pour leur offrir une écoute active, des activités d'information et de prévention, pour les encourager dans leurs projets et pour les aider à s'impliquer dans des activités sociocommunautaires et de loisir. Nous intervenons également lors de situations problématiques mineures ou majeures vécues par les jeunes.

Les jeunes qui viennent à notre Maison sont des jeunes normaux, à l'image de ceux qui fréquentent la polyvalente de L'Ancienne-Lorette et le collège de Champigny. Nous pouvons vous dire qu'ils sont très majoritairement respectueux, collaborateurs et volontaires pour s'impliquer dans les activités communautaires de L'Ancienne-Lorette. Par exemple, nous nous sommes activement impliqués à la Fête des sculptures sur neige, au Festival Lorettaïns, à des visites d'amitié aux aînés, aux défilés du Carnaval de Québec, en plus de participer à des activités soutenant différentes causes dont Opération Enfant Soleil. Nous sommes aussi présents aux conseils d'établissement de la Polyvalente et du Collège de Champigny.

Notre Maison des jeunes, comme tout endroit bien tenu, établit avec les jeunes quelques règles dictées par le gros bon sens : le respect (des personnes, du matériel et des consignes), la tolérance, un langage et un comportement appropriés, la non-violence et l'absence de drogues ou d'alcool. L'ambiance à notre Maison est excellente en raison de la bonne conduite des jeunes et du bon travail du personnel.

Plusieurs maisons des jeunes, malgré leurs actions positives, sont souvent mal connues dans leur milieu et ne jouissent pas nécessairement de toute la reconnaissance et de tout l'appui qu'elles méritent. Notre Maison des jeunes a la chance, et nous l'apprécions grandement, de pouvoir compter sur le soutien et la collaboration de la Ville de L'Ancienne-Lorette, de l'Association des gens d'affaires, de la Paroisse ainsi que de plusieurs groupes communautaires et institutions de L'Ancienne-Lorette. Cela démontre bien que notre organisme est perçu comme un atout pour notre communauté et nous tenons à vous en remercier chaleureusement.

Pour finir, nous sommes fiers de vous informer que notre nouvelle Maison des jeunes, depuis son déménagement au 1573, rue Turmel en octobre 2005, a attiré de nombreux nouveaux jeunes, entraînant par le fait même une relance importante de nos activités. Comme preuve, la fréquentation a plus que doublé depuis notre déménagement. Nous avons eu plus de 3500 visites dans la dernière année. Il s'agit de plus de 250 jeunes différents pour une moyenne hebdomadaire de 80 présences. Nous pouvons donc tracer un bilan très positif de l'année 2006. Pour les années à venir, nous devons consolider notre financement pour continuer à offrir des services de qualité qui sont importants pour nos jeunes. Pour y parvenir, nous espérons profiter encore de vos appuis.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter ou à passer nous voir. Ce sera un réel plaisir.

Jean-Pierre Gagnon
Coordonnateur
Maison des jeunes de L'Ancienne-Lorette
Tél. : 871-2819

RÉUNIONS DU CONSEIL
2^e mardi de chaque mois

Bibliothèque Marie-Victorin

PROGRAMMATION DE JANVIER À MAI 2007

Tous les abonnés de la bibliothèque Marie-Victorin sont invités à participer gratuitement aux nombreuses activités offertes de janvier à mai 2007. Les laissez-passer sont disponibles au comptoir de prêt.

CONFÉRENCE

23 janvier, 19 h

Quatre compères en Angleterre

Quatre amis présentent une vidéo de leur aventure en Angleterre et partagent leurs trucs de voyage : les recherches, les incontournables Stonehenge, Londres et, pour les fans des Beatles, Liverpool!

Laissez-passer disponibles dès le 13 janvier.

Clientèle : Adolescents et adultes

Durée : 90 minutes



ATELIER

21 janvier, 13 h et 14 h 30

Atelier sur les pirates

Viens rencontrer un spécialiste qui te fera revivre la vie maritime, les pirates, les flibustiers et les corsaires des XVII^e et XVIII^e siècles. Avec des répliques d'armes et de canons.

Laissez-passer disponibles dès le 6 janvier.

Clientèle : 5 à 7 ans, 13 h
8 à 12 ans, 14 h 30

Durée : 60 minutes



ACTIVITÉ LITTÉRAIRE

Les amis du livre

Des rencontres pour partager le goût des livres.

Dates des rencontres : 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril et 8 mai à 13 h 30.

Clientèle : Adultes
Lieu : Salle Victor-Laurin
Durée : 180 minutes

CONCERT

28 janvier, 11 h

Matching Keys

Ouvrez la porte sur l'ambiance d'un gigantesque pub irlandais. Des musiciens passionnés, des gigues et des « reels » enivrants, un spectacle chaleureux et envoûtant, une véritable fête celtique. Voici Matching Keys!

Laissez-passer disponibles dès le 13 janvier.

Clientèle : Adolescents et adultes

Durée : 60 minutes



EXPOSITION

Du 3 au 21 janvier

Rockorama

Revivez le rock des années 60 et 70 en parcourant l'exposition de l'artiste Steve Piton. Chacune de ses toiles est une représentation de ces grands noms qui ont influencé le monde de la musique actuelle.



SPECTACLE

4 février, 14 h 30

Cybèle et la fée des saisons

En ouvrant son grand livre en trois dimensions, Fée Rose-Lise invite les enfants dans sa forêt peuplée d'animaux insolites et parsemée d'arbres enchanteurs. Elle les fait pénétrer dans le monde des fées pour leur présenter son amie, la mystérieuse chatte Cybèle, qui vient d'être maman.

Clientèle : 2 à 8 ans
Durée : 45 minutes



ÉVEIL À LA LECTURE

Personnage créé pour les enfants, Mamoiselle Plume raconte avec intérêt et passion quelques-uns de ses albums préférés.



BIBLIOBÉBÉ

Série de quatre rencontres : 21 janvier, 18 février, 18 mars et 15 avril à 9 h 30.

Inscription obligatoire au comptoir de prêt dès le 3 janvier. Places limitées.

Clientèle : 18 mois à 3 ans
Durée : 45 minutes

HEURE DU CONTE

Dimanche

Série de quatre rencontres : 21 janvier, 18 février, 18 mars et 15 avril à 10 h 30.

Inscription obligatoire au comptoir de prêt dès le 3 janvier. Places limitées.

Clientèle : 3 à 5 ans
Durée : 60 minutes

Mardi

Série de quatre rencontres : 23 janvier, 20 février, 20 mars et 10 avril à 13 h 40.

Inscription obligatoire au comptoir de prêt dès le 3 janvier. Places limitées.

Clientèle : 3 à 5 ans
Durée : 60 minutes

Service des travaux publics

RAPPEL

STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement est-il permis ?

Afin de permettre à un plus grand nombre de citoyens de stationner leur véhicule dans les rues durant la saison hivernale, la Ville de L'Ancienne-Lorette autorise le stationnement dans les rues en tout temps, **SAUF... lorsqu'il y aura opération de déneigement.**

Évidemment, cette façon de faire exige que chaque citoyen se renseigne auprès de la Ville s'il est permis ou non de stationner dans les rues lorsque la température est incertaine en composant le **872-9817**.

Un message enregistré vous informera de l'interdiction ou de la permission de stationner dans les rues.

Durée de l'interdiction

Les interdictions de stationner dans les rues pendant une opération de déneigement durent jusqu'à ce que les opérations de déneigement soient terminées.

Sanctions possibles

Les contrevenants verront la possibilité que leur véhicule soit déplacé et devront payer une amende, en plus de payer les frais de remorquage.

Les véhicules stationnés illégalement seront garés dans la même rue ou dans une rue avoisinante déjà déblayée. Les propriétaires pourront reprendre possession de leur véhicule sans aucune autre formalité, mais avec une contravention apposée au pare-brise.

N'OUBLIEZ PAS QU'UN APPEL COÛTE MOINS CHER QU'UN REMORQUAGE !

DÉCHIQUETAGE DES SAPINS DE NOËL

Le Service des travaux publics procédera au déchiquetage des sapins de Noël le samedi 6 janvier 2007 de 9 h à 16 h.

Pour ce faire, il s'agit d'apporter votre sapin au garage municipal situé au 1400, rue des Pins Ouest, dans la cour arrière.

Ce service est exclusivement réservé aux résidents de la Ville de L'Ancienne-Lorette sur présentation d'une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes ou autres).

ENNEIGEMENT DES BORNES D'INCENDIE

Afin de pouvoir vous offrir un service contre les incendies des plus efficaces, le Service des travaux publics vous demande de ne pas enneiger les bornes d'incendie lors du déneigement de votre entrée de façon à ce que l'accès y soit rapide en cas d'urgence.

Service

d'urbanisme

LE BON VOISINAGE

La vie de quartier nous invite à être tolérant face à nos voisins. Cependant, la tolérance a des limites et nous n'avons pas à subir un préjudice à cause de la malveillance, de la mauvaise foi ou de la maladresse grossière d'un voisin. C'est ce qu'affirme le **Code civil du Québec**.

IL Y A UN PRINCIPE DE BASE QUI DIT QUE CHAQUE PROPRIÉTAIRE DOIT GARDER SON EAU, SA TERRE, SA NEIGE, SES BRANCHES ET SES RACINES CHEZ LUI.

Si l'une de ces situations vous préoccupe et que vous avez discuté avec votre voisin, et ce, sans succès, nous vous invitons à exposer votre cas au ministère de la Justice. Malheureusement les villes ne peuvent intervenir dans les rapports de voisinage, car c'est le **Code civil du Québec** qui s'applique.

Coordonnées pour joindre le ministère de la Justice :
Direction des communications
1200, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4M1
Téléphone : 418 643-5140
Télécopieur : 418 646-4449
Courriel : communications.justice@justice.gouv.qc.ca
Site Internet : www.justice.gouv.qc.ca

Service

des loisirs

OFFRE D'EMPLOI

Surveillante, Surveillant

Description

La surveillante ou le surveillant est responsable de l'ouverture et de la fermeture des locaux; de la préparation des locaux pour le déroulement des activités; de la surveillance des lieux; de l'assistance aux participants en leur donnant des informations ou en leur fournissant le matériel requis; du rangement de l'équipement ou du matériel; de l'entretien des locaux, au besoin, pour les maintenir en état de propreté pendant et après les activités.

Horaire de travail

Être disponible pour travailler en soirée du lundi au vendredi ainsi que les fins de semaine le jour et le soir.

Qualités requises

- Sens des responsabilités
- Autonomie
- Débrouillardise
- Ponctualité

Salaire

Selon convention collective

Vous pouvez faire parvenir votre candidature de trois façons :

Par courriel : martin.blais@ville.lancienne-lorette.qc.ca
Par la poste : 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
En personne : à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel

LE PARC DE LA RIVIÈRE, UN ENDROIT IDÉAL POUR LE PLEIN AIR...

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Accès gratuit

Le Parc de la Rivière offre un rond de patinage et deux patinoires avec rampes pour le hockey libre.

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 12 h à 22 h
Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

Directives

- Les activités de hockey ne seront pas tolérées sur la surface de patinage.
- Le port d'un minimum d'équipement est recommandé : casque et gants pour le hockey et casque pour le patinage.

PÉRIODE DES FÊTES – HEURES D'OUVERTURE

Du 2 au 7 janvier 10 h à 22 h

RÉSEAU DE RANDONNÉE

Le boisé du Parc de la Rivière représente un site inestimable pour les amateurs de randonnée.

À pied, en skis ou en raquettes, le réseau permet de s'adonner à une saine activité physique sans avoir l'obligation de parcourir une grande distance en voiture. Nul ne peut invoquer l'éloignement pour consacrer quelques minutes par jour pour sa santé.

Les adeptes doivent respecter un minimum de règles pour maintenir le boisé dans un état de propreté et pour respecter le tracé réservé aux marcheurs et aux skieurs. Quant aux adeptes de la raquette, ils peuvent s'en donner à cœur joie dans le boisé.

Le réseau est accessible en tout temps et tout à fait gratuitement.



Service

du greffe

Avis public

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance régulière qui se tiendra le 13 février 2007, à 20 h, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Propriété sise au 986, rue Ferrant à L'Ancienne-Lorette, lot 1 311 783 du cadastre du Québec, zone R-A/B₁ : rendre réputée conforme la construction d'un abri d'auto de 3,81 mètres de largeur à 0,3 mètre des limites de l'emplacement en marge latérale gauche en lieu et place du 0,6 mètre exigé par le règlement de zonage V-965-89.

La dérogation mineure est conditionnelle à ce que le toit et son égouttement soient localisés à l'intérieur des limites de leur emplacement.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à cette demande au cours de la séance du 13 février 2007.

Donné à L'Ancienne-Lorette ce 3 janvier 2007

M^e Claude Deschênes, avocat
Greffier de la ville

COURS POUR GARDIENS AVERTIS

Organisme responsable : Secours M.V.

Ce cours, élaboré et accrédité par la Croix-Rouge, vise l'acquisition de connaissances au développement de l'assurance et des aptitudes nécessaires au rôle de gardien. Des notions en secourisme sont intégrées au programme et dispensées par des secouristes accrédités. Les participants doivent apporter leur lunch le jour de la formation.

Groupe d'âge : 11 ans et plus, garçons et filles
Date : samedi, 10 février 2007
Heure : 8 h 30 à 16 h 30
Endroit : Centre communautaire
Coût : 45 \$

ACTIVITÉS À L'AMPHI GLACE MARIO-MAROIS

PATINAGE FAMILIAL GRATUIT

HORAIRE

LUNDI : 13 h 30 à 15 h
JEUDI : 13 h à 14 h
DIMANCHE : 12 h 30 à 14 h
Excepté les jours suivants : 4, 7, 8, 11 et 14 janvier 2007

HOCKEY LIBRE

Casque et gants obligatoires

HORAIRE

MARDI : 10 h à 11 h 30
MERCREDI : 14 h à 15 h 30
JEUDI : 14 h à 15 h 30
Excepté les jours suivants : 3, 4, 9, 10 et 11 janvier 2007

COÛT

(payable sur place)

2,50 \$ / joueur (résident)

5 \$ / joueur (non-résident)



Dans le cadre du programme 0-5-30 COMBINAISON PRÉVENTION visant l'adoption de saines habitudes de vie (0 tabac, 5 fruits et légumes/jour et 30 minutes d'activités physiques/jour) dans la population en général, le CSSSVC, en collaboration avec la Ville de L'Ancienne-Lorette, lance un défi à tous ses résidents.

Le défi Janvier... J'embarque invite les gens de tous les âges à pratiquer un **minimum de 30 minutes d'activités physiques par jour, et ce, au moins trois fois par semaine pendant 10 semaines.**

Chaque personne intéressée pourra se procurer une carte 0-5-30 à la réception de l'hôtel de ville, à compter du 15 janvier 2007, sur laquelle une estampe sera apposée à chacune des activités réalisées. Cependant, afin de faciliter la tâche à tous, **une seule visite par semaine** à l'hôtel de ville sera nécessaire afin de faire estampiller vos trois activités. **Pendant 10 semaines, c'est-à-dire du 21 janvier au 31 mars 2007**, vous aurez à relever le défi.

La marche, la raquette, le ski de fond, etc. sont autant d'activités qui s'offrent à vous afin de pouvoir adhérer au défi et surtout de le réussir malgré le temps froid de l'hiver. C'est aussi une occasion exceptionnelle pour découvrir les sentiers du Parc de la rivière.

À la fin des 10 semaines, chaque participant qui aura réussi le défi sera invité à déposer sa carte 0-5-30 dans un baril à l'hôtel de ville, au plus tard le 2 avril 2007. Un tirage de plusieurs prix de participation aura lieu par la suite.

Donc, commençons l'année 2007 du bon pied...relevons ce défi! Voilà une bonne façon de mettre à profit les résolutions du jour de l'An.

Liste des Organismes

Conseil municipal

Mairie	Émile Loranger	872-0104
Conseillers		
District (1) St-Jacques	Josée Ossio	872-9811
District (2) Notre-Dame	André Laliberté	864-7545
District (3) St-Paul	Louis Marcotte	872-1837
District (4) St-Olivier	Jean-Luc Jolivet	877-5079
District (5) St-Jean-Baptiste	Christian Thériault	652-6328
District (6) Des Pins	Robert Gosselin	872-9811

Services municipaux

Direction générale	André Pelchat	872-9811
Greffes et contentieux	Claude Deschênes, avocat	872-9811
Trésorerie	Donald Tremblay	872-9811
Urbanisme	Valérie Dubois	872-9811
Travaux publics	André Rousseau	872-8450
Loisirs	Jacques-Alexandre Gravel	872-9811
Bibliothèque Marie-Victorin	Nicole Gauthier	641-6142
Amphiglace Mario-Marois		877-3723
Protection des animaux		840-1000
Comité consultatif d'urbanisme	Jean Bédard	872-7689



28^e TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY BANTAM DE L'ANCIENNE-LORETTE

Le Tournoi National de Hockey Bantam de L'Ancienne-Lorette se tiendra du jeudi 4 au dimanche 14 janvier 2007 à l'Amphiglace Mario-Marois.

Lors de cette 28^e édition, plus de 1 000 jeunes âgés de 13 à 15 ans viendront de tous les coins du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des États-Unis pour se disputer les honneurs de ce tournoi.

Les Remparts de Québec assumeront la présidence d'honneur. De plus, 200 bénévoles donnent de leur temps pour rendre cet événement remarquable.

Venez nous voir et ainsi assister à des compétitions de haut niveau!

Rendez-vous au www.tnhbal.ca pour consulter l'horaire.

Cercle de Fermières de L'Ancienne-Lorette

La réunion mensuelle du Cercle de Fermières aura lieu le 10 janvier 2007 à 19 h 30, au sous-sol de la sacristie.

Il y aura une conférence sur les droits des grands-parents en collaboration avec l'Association des grands-parents.

Atelier : à déterminer.

Prenez note qu'au mois de février, nous aurons monsieur Fernand Côté, directeur de la Maison Dauphine, qui viendra nous parler de "Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle".

Information : Sylvie Marcoux au 871-2295

RAYON DE SOLEIL

Le service d'entraide communautaire Rayon de Soleil est à la recherche de bénévoles habitant à L'Ancienne-Lorette ou dans les quartiers Chauveau ou Champigny de Sainte-Foy et ayant quelques heures de disponibles pour véhiculer des personnes âgées à leurs rendez-vous médicaux.

Prière de contacter Rayon de Soleil au 871-7055.

Rayon de Soleil, 1575, rue Turmel

L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Tél.: 871-7055 ; télécopie : 871-5686

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et l'animation des activités de loisir pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

Arts et culture

Club photo	Jean Gariépy	872-6888
Corps musical L'Odysée	Philippe Beurivage	265-9387
Groupe Rythmoson	Marie-Hélène Parent www.rythmoson.com	871-6077
Temps-Danse	Nathalie Robitaille	877-1536
Théâtre les Grands enfants	Alain Therrien	872-3160
Société d'histoire de L'A.L.	Benoît Rocheleau	871-1694

Clubs sociaux

Club Optimiste	Danielle Duchaine	877-7268
Club Richelieu	Serge Alain	872-8985
Club Rotary	Fernand Lemay	871-1410

Social et communautaire

A.F.E.A.S.	Monique Côté	844-0104
Apprenti de la couture	Mariette Pearson	877-1338
Association des gens d'affaires	Julie Dufresne	951-1442
Cercle de Fermières	Martine Villeneuve	877-1092
Chantelait inc.	Micheline Le Bel	864-7724
Chevaliers de Colomb	Pierre Chartier	872-1383
Conférence Saint-Vincent de Paul	Claude-André Blais	874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	872-3082
Corps de Cadets 2846	Félipe Marquez	872-9909
Corps de cadets de l'Air Escadron 921	Yvan Ernould	687-4591
Groupe Scout	Lyne Lachance	877-3530
La Maison des jeunes Le Repère	Jocelyn Richard	871-2819
Les Aînés de L'Ancienne-Lorette	Jean-Claude Paquet	872-3957
Mouvement Couple et Famille	Pierre Bélanger	806-2534
Service d'entraide Rayon de Soleil	Micheline Lamontagne	871-7055

Sport et plein air

Association de Ringuette	Gaétan Duchesne	878-5582
Association des sports de balle	www.vbal.qc.ca	
Association de soccer Laurentien	Benoît Gosselin www.soccer-asal.com	872-0250
Club cycliste Vélorette	Lucille Fecteau www.velorette.ca	524-3092
Club de patinage artistique	Annie Thibodeau	687-6293
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	877-3504
Club de tennis	Serge Breton	872-7246
Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Yvon Gagnon www.halmustangs.qc.ca	871-4802
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud www.karatekyoshindo.com	871-7334
Ligue de pétanque Les boules d'argent	Gabrielle Roberge	626-2105
Tournoi National de Hockey Bantam inc.	Robert Carrier www.tnhbal.ca	871-9027



■ JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE ■

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Nationales du Québec

Conception et impression : Imprimerie Sociale

Tirage : 8000 exemplaires

Ville de L'Ancienne-Lorette

Le Loretain est un périodique publié 11 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

L'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette

1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

Tél. : 418 872-9811

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.